

Avec mes surfaces en herbe : élever plus de vaches ou engraisser des génisses et/ou des bœufs ?

Les PSBM et les PAB incitaient, ces dernières années, les éleveurs disposant de surfaces en herbe importantes à produire des bœufs ou des génisses de viande. Ces aides à la production constituaient une partie non négligeable de la marge des ateliers d'engraissement à l'herbe. Avec le découplage, certains se demandent s'ils ont intérêt à poursuivre l'élevage des bœufs et génisses ou s'ils doivent évoluer vers un système naisseur en augmentant leur nombre de vaches allaitantes, même si celles-ci ne sont pas primées.

A l'inverse, certains éleveurs allaitants produisant uniquement du maigre peuvent être amenés à s'interroger sur l'intérêt d'engraisser tout ou partie des femelles en génisses de viande ou des mâles en bœufs à l'occasion d'une modification de leur système (nouvelles surfaces en herbe à valoriser, baisse de main d'œuvre, intensification du système...).

L'intérêt économique des différents systèmes de production a été estimé en comparant les Excédents Bruts d'Exploitation (EBE) par rapport au système initial, après modification de la PAC. Cet intérêt repose, d'une part sur le différentiel de prix entre le gras et le maigre et d'autre part, sur le nombre d'animaux commercialisés dans chaque catégorie. Ainsi, à chargement constant, un éleveur qui se pose la question de produire de la génisse de viande doit tenir compte de la réduction du nombre de vaches qui en découle. Il vendra donc moins de vaches de réforme et moins de brouards.

Pas d'effet du découplage sur les résultats économiques à système constant

	Polyculture –Elevage Naisseur strict	Naisseur engraisseur de bœufs 100% herbager
	<i>(*) EBE en €</i>	<i>(*) EBE en € (conjoncture 2004)</i>
Avant découplage	79 800	63 600
Après découplage	79 800	63 600
Après prélèvement et modulation	75 600	61 200
Impact	- 5,2%	- 3,8 %

(*) L'EBE sert à rembourser les annuités, prévoir de l'autofinancement ainsi que les prélèvements privés.

Le découplage des aides n'a aucun impact économique si le système reste identique car les aides découplées sont compensées par les références historiques regroupées dans le droit à paiement unique. Seuls la modulation et les prélèvements pour la réserve nationale engendrent une baisse qui peut atteindre jusque 5% de l'E.B.E. après la réforme de la P.A.C.

Les systèmes d'exploitation utilisés pour les simulations :

	Polyculture –Elevage Naisseur strict	Naisseur engraisseur de bœufs 100% herbager
SAU (ha)	200	150
Herbe (ha)	65	150
Chargement (UGB / ha)	1,20	1,20
Nombre de vaches	56	85

Arrêter de produire des bœufs pour vendre du foin : un pari très risqué

Si on arrête la production de bœufs sans la remplacer par des vaches supplémentaires mais en maintenant le chargement par la vente du foin récolté sur les surfaces libérées, la perte d'E.B.E. est limitée. Deux conditions sont cependant indispensables pour atteindre ce résultat : d'une part, que tout le foin (180 t dans l'exemple) puisse être vendu à 75 €/T chaque année, ce qui est peu plausible, et d'autre part, que l'écart de prix entre le bœuf et le broutard ne dépasse pas les 0,85 €/kg (broutard de 335 kg vendu à 2,20 €/kg vif et bœuf vendu à 3,05 €/kgc).

En revanche, remplacer les bœufs par des vaches non primées est envisageable sur un plan strictement économique

A niveau de chargement constant (1,20 UGB / ha), l'arrêt de la production de 30 bœufs conduit à une augmentation de la taille du troupeau allaitant de 25 vaches.

Impact sur l'EBE du remplacement des bœufs par des vaches non primées à chargement constant

Prix du boeuf	2,80 €/kgc	2,90 €/kgc	3,00 €/kgc	3,10 €/kgc	3,20 €/kgc
Prix du broutard					
2,00 €/kgv	+2 %	+1%	0 %	-1 %	-3 %
2,10 €/kgv	+5 %	+3 %	+2 %	0 %	-1 %
2,20 €/kgv	-	+5 %	+4 %	+2 %	+1 %
2,30 €/kgv	-	-	+6 %	+4%	+3 %
2,40 €/kgv	-	-	-	+6 %	+5 %

L'intérêt économique de ce changement de système dépend bien entendu du rapport de prix entre le gras et le maigre. Dans le contexte de prix observé au cours des dernières années, l'intérêt économique est plutôt en faveur de la vache allaitante. Seul un écart de prix d'au moins 1 €/kg permet au bœuf de dégager plus de revenu que la vache allaitante non primée.

Cependant d'autres critères peuvent être plus décisifs que le seul intérêt économique hypothétique

des investissements à prendre en compte

Cette simulation ne tient compte d'aucun investissement pour passer du système naisseur-engraisseur au système naisseur. Dans la pratique, le bâtiment qui hébergeait les bœufs ne conviendra pas souvent aux 25 vaches supplémentaires. Il faudra donc au minimum faire des aménagements, voire même reconstruire un bâtiment pour les loger (15 000 à 35 000 euros d'investissement). Amorti sur 15 ans, cet investissement représente 2 et 4 % de l'E.B.E.

25 vaches supplémentaires...

D'autre part, les 25 vêlages en plus engendrent une forte charge de travail supplémentaire, et des risques accrus de pertes de veaux (au vêlage ou après). La perte de 3 veaux en plus (taux de mortalité qui passe de 7 à 10 %) correspond à une baisse d'environ 4 % de l'E.B.E. Par conséquent, la moindre dérive dans la maîtrise technique du système naisseur annule l'intérêt économique du changement, voire le rend défavorable économiquement.

L'enjeu économique est donc assez limité (quelques % d'E.B.E. dans les hypothèses les plus favorables) et doit être relativisé lorsque l'on compare cet écart avec ceux imputables à la conjoncture des prix : -0,30 euros/ kg de carcasse correspondent à une baisse de 10 % de l'E.B.E.

Dans la pratique, au delà des simples considérations économiques, ce sont souvent d'autres facteurs qui sont déterminants dans le choix d'un changement de système. Cesser d'élever des bœufs ou génisses au profit de vaches supplémentaires engendre généralement beaucoup de travail supplémentaire (au moment des vêlages notamment). Par ailleurs, les bâtiments existants ne s'adaptent que difficilement à ce type de changement. Enfin, les bœufs et génisses permettent souvent de valoriser des surfaces éloignées du siège de l'exploitation. Ils engendrent peu de contraintes en période de pâturage, alors que des vaches nécessitent beaucoup plus de manutention et de surveillance. La présence de l'atelier bœufs sur une exploitation herbagère se justifie donc souvent par des contraintes de parcellaire et le supprimer reviendrait à mal valoriser certaines surfaces, voire à déséquilibrer le système.

Enfin, le passage d'un système naisseur-engraisseur à un système naisseur doit être bien réfléchi, car le retour en sens inverse est souvent plus difficile. Cela nécessite une capitalisation de cheptel (pas de vente de broutards ni de bœufs pendant 2 ans).

Développer l'engraissement à l'herbe chez un naisseur ? Moins de contraintes mais un résultat économique fonction de l'évolution des cours

Impact de l'engraissement à l'herbe chez un naisseur strict, à chargement constant :

	Système initial Polyculture –Elevage Naisseur strict (broutards et broutardes)	Système Naisseur avec engraissement de génisses de boucherie	Système Naisseur- Engraisseur (bœufs et génisses de boucherie)
Nb vêlages	56	48	36
Ventes :			
Nb broutards	25	21	-
Nb de boeufs	-	-	16
Nb broutardes	9	-	-
Nb génisses de viande	-	8	5
Nb génisses de renouvellement.	16	13	11
Evolution de l'EBE* en indice	100	100	100

*L'EBE sert à rembourser les annuités, prévoir de l'autofinancement ainsi que les prélèvements privés.

Hypothèses utilisées :

- Broutarde de 290 kg à 1,95 €/kgv, Génisse de boucherie de 370 kg à 3,10 €/kgc
- Broutard de 320 kg à 2,15 €/kgv, Bœuf de 435 kg à 3,00 €/kgc
- Vache de réforme :- 0,10 €/kg par rapport au bœuf ou -0,20 €/kg par rapport à la génisse

Avec un écart entre gras et maigre de 0,85 €/kg pour les mâles et de 1,15 €/kg pour les femelles, les simulations effectuées à chargement constant ne montrent quasiment pas de différence de revenu lorsqu'un système passe de naisseur à naisseur-engraisseur à l'herbe.

D'autres simulations faisant varier l'écart de prix gras/maigre montrent également toute l'importance du marché pour rendre intéressante ou non une production donnée. Si l'écart de prix entre le broutard et le bœuf diminue de 0,15 €(soit un écart de 0,70 €/kg), l'EBE du système avec engraissement de bœufs perd 2% par rapport au système avec vente de broutards (à condition que les autres catégories n'évoluent pas).

Auparavant, les indemnités compensatoires pouvaient jouer un rôle « tampon » entre le producteur et le marché. Dans le nouveau contexte de découplage des aides animales, le bœuf ne génère pas davantage de primes couplées qu'une génisse de viande.

L'engraissement à l'herbe engendre très peu de charges. Les risques et dépenses occasionnés ont principalement lieu avant le sevrage (vêlage et maladies pouvant occasionner des frais vétérinaires ou des pertes). Il peut donc être économiquement rentable, même hors prime, à condition de maîtriser le coût de production ; ce qui nécessite souvent de respecter un chargement modéré afin d'être autonome et peu dépendant des achats d'aliments à l'extérieur.

En conclusion, l'important est avant tout de trouver l'équilibre entre les différents ateliers de l'exploitation. Une fois le système optimisé et le type de production adapté aux contraintes de l'exploitation (main d'œuvre, parcellaire, bâtiment...), vous travaillerez sur une structure qui pourra plus facilement absorber les aléas du marché.

L'équipe des réseaux d'élevage Viande Bovine,
pour le département de la Haute-Marne, Gilles SAGET